

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE SAINT BONNET LE CHATEAU

Séance du 7 novembre 2016

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 31

Nombre de membres présents : 27

Date de la convocation : 2/11/2016

Objet de la délibération : Demande de subvention au Département de la Loire pour la 5^e édition du Festival Baroque en Forez

L'an deux mille seize et le sept novembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Saint Bonnet-le-Château, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil communautaire, sous la présidence de Monsieur Iwan MAYET.

Présents : Iwan Mayet, Annie Grégoire, Michel Romeyer, Serge Vray, Colette Ferrand, Jean Philippe Montagne, Serge Granjon, Alain Marquet, Alain Limousin, Cédric Bonhomme, Jean Claude Civard, Jean Pierre Dubost, Robert Decourtye, Yves Favier, Jacques Blanchard, Roger Violante, Marie George Bouhe, Philippe Romier, Nicole Girodon, Pierre Thiollière, Evelyne Chouvier, Pierre Berlier, Bernard Bonnet, Gilbert Soulier, Annie Mallard, Josette Folleat, Gabriel Aubert.

Excusé ayant donné procuration

Sébastien Teyssier excusé a donné procuration à Annie Grégoire

Marie Meley excusée a donné procuration à Michel Romeyer

Jean Marc Sardat excusé a donné procuration à Jacques Blanchard

Hervé Béal excusé a donné procuration à Josette Folleat

Excusés ou absents :

Jean Luc Pourtier, Christian Barjon, Bernadette El Asri, Jean Louis Jayol, Bernard Fournier, Anne Marie Kmiecik

Secrétaire de séance : Serge Vray

Pour	Contre	Abstentions
31	0	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200846-20161107-2016124-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2016

M. le président rappelle que suite à la dissolution de l'Association du festival des Musiques d'Automne, notre groupement de communes a fait le choix de conserver un rendez-vous de musique baroque au mois de septembre en Haut-Forez. C'est ainsi qu'en septembre 2013, le 1^{er} festival Baroque en Forez a été organisé. Ce dernier a connu un succès, très satisfaisant. C'est pourquoi, il a semblé opportun de mettre en place les éditions suivantes, chaque année. M. le Président propose de poursuivre cette action en travaillant sur l'organisation d'un cinquième festival en octobre 2017. Pour ce faire, il propose au conseil communautaire de délibérer afin de demander le soutien financier du Département de la Loire et d'approuver le plan de financement ci-dessous :

Budget prévisionnel

Intitulé dépenses	Montant TTC	Intitulé recettes	Montant TTC
Artistique	14 500,00 €	Produits d'exploitation	8 000,00 €
<i>achat de concerts et animations</i>	11 000,00 €	<i>billetterie</i>	8 000,00 €
<i>direction artistique</i>	3 500,00 €	Subventions	12 000,00 €
Frais technique divers	13 500,00 €	<i>Conseil départemental de la Loire</i>	12 000,00 €
<i>défraiements (transport, hébergement, restauration)</i>	8 500,00 €	Autofinancement CDC	31 000,00 €
<i>locations matériels et instruments, salles</i>	3 000,00 €	<i>personnel - mis à disposition</i>	16 500,00 €
<i>régie lumière</i>	2 000,00 €	<i>subvention budget général CDC</i>	14 500,00 €
Communication	6 500,00 €		
<i>édition et internet</i>	2 000,00 €		
<i>annonces publicité</i>	4 500,00 €		
Personnels	16 500,00 €		
<i>techniques</i>	1 500,00 €		
<i>administratifs</i>	12 000,00 €		
<i>bénévoles</i>	3 000,00 €		
TOTAL	51 000,00 €	TOTAL	51 000,00 €

M. le Président demande à l'organe délibérant de se prononcer.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200846-20161107-2016124-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2016

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- Approuve le plan de financement proposé, ainsi que la demande de subvention auprès du Département de la Loire pour un montant de 12 000 €, en vue de programmer la cinquième édition du festival Baroque en Forez en octobre 2017 ;
- Autorise M. le Président à entreprendre toutes les démarches afférentes.

Copie conforme.

Ont signé au registre tous les membres présents.

A St-Bonnet-le-Château,
Le 7 novembre 2016,

Le Président



Iwan MAYET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200846-20161107-2016124-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2016



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200846-20161107-2016124-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2016